

Quels autorisations et documents à fournir suivant mon projet

Types d'autorisations	Exemples de projets	Formulaire Cerfa	Plan de situation	Plan de masse	Plan de coupe	Note descriptive	Plan des façades	Document graphique (photo avant et après projet)	Photo proche montrant l'environnement du projet	Photo éloignée montrant l'environnement du projet	Réglementation thermique 2012 (RT 2012)	Nombre d'exemplaires à fournir à la Mairie *	Délai d'instruction du dossier **	Durée de validité
Permis de construire (PC)	Maison individuelle	CERFA (disponible sur www.service-public.fr ou en Mairie)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	4 + 1	2 mois (3 mois)	3 ans
	Exploitation agricole	CERFA (disponible sur www.service-public.fr ou en Mairie)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			
	Extension de plus de 20 m ²	CERFA (disponible sur www.service-public.fr ou en Mairie)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓			
Déclaration Préalable (DP)	Abri de jardin (-20 m ²)	CERFA (disponible sur www.service-public.fr ou en Mairie)	✓	✓				✓	✓	✓		2 + 1	1 mois (2 mois)	3 ans
	Fenêtre de toit ou changement d'huisseries	CERFA (disponible sur www.service-public.fr ou en Mairie)	✓	✓				✓	✓	✓				
	Ravalement de façade	CERFA (disponible sur www.service-public.fr ou en Mairie)	✓	✓				✓	✓	✓				
	Transformation de garage en pièce de vie	CERFA (disponible sur www.service-public.fr ou en Mairie)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				
	Véranda (si attenant à la maison et entre 20 et 40 m ² si plus ou non attenant PC)	CERFA (disponible sur www.service-public.fr ou en Mairie)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	(Si chauffée ou ventilée)			
	Garage (si attenant à la maison et entre 20 et 40 m ² si plus ou non attenant PC)	CERFA (disponible sur www.service-public.fr ou en Mairie)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	(Si chauffé ou ventilé)			
	Panneaux solaires ou photovoltaïques	CERFA (disponible sur www.service-public.fr ou en Mairie)	✓	✓	✓	✓			✓	✓				
Clôture	CERFA (disponible sur www.service-public.fr ou en Mairie)	✓	✓					✓	✓					
Certificat d'urbanisme d'information (CUa)	Achat d'une parcelle	CERFA (disponible sur www.service-public.fr ou en Mairie)	✓									2 + 1	1 mois (2 mois)	18 mois
Certificat d'urbanisme opérationnel (CUb)	Projet de construction avant de faire un permis de construire	CERFA (disponible sur www.service-public.fr ou en Mairie)	✓	Courte description du projet envisagé								4 + 1	2 mois (3 mois)	18 mois
Permis de démolir	Simple démolition d'un bâtiment	CERFA (disponible sur www.service-public.fr ou en Mairie)	✓	✓	Photographie du bâtiment							4 + 1	2 mois (3 mois)	3 ans

* 1 exemplaire à fournir en plus si votre terrain est situé dans le secteur des bâtiments de France

**prolongation du délai d'instruction d'1 mois si votre terrain est dans le secteur des bâtiments de France